



DOSSIER D'INSCRIPTION

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Année scolaire 2019 / 2020

- Fiche d'inscription
- Une photo récente du jeune
- Photocopie carte vitale
- Justificatif de domicile
- Autorisation parentale
- Règlement intérieur
- Fiche sanitaire

NOM PRENOM

11 / 14 ans

15 / 17 ans

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu

A RETOURNER

**SERVICE ENFANCE - JEUNESSE
DE LA MAIRIE**

Enfant :

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Adresse :

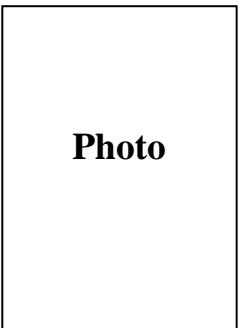
Code Postal : **95260** Ville : **Beaumont-sur-Oise**

Téléphone :

Courriel :

Etablissement scolaire : Classe :

Photo



Je soussigné(e).....

représentant légal * : Père Mère Tuteur

de l'enfant : Nom Prénom

Téléphone fixe..... Téléphone portable

N° Sécurité Sociale : N° Allocataire CAF :

Courriel @

autorise l'inscription de mon enfant aux activités du Centre d'Animation Jeunesse de Beaumont-sur-Oise pour :

L'année scolaire 2019 / 2020

Fait à Beaumont-sur-Oise, le

Signature des Parents,



AUTORISATION PARENTALE

Mon enfant peut participer aux sorties et animations organisées par le CAJ. Je serai prévenu(e) au préalable des sorties. Notamment celles nécessitant un moyen de transport.

Pour rappel, si votre enfant doit quitter les activités avant 17h, une demande écrite devra être transmise aux animateurs. Sans cette demande, votre enfant devra rester jusqu'à la fin des activités.

REMARQUE :

APRES LA FIN DES ACTIVITES. L'EQUIPE D'ANIMATION DEGAGE TOUTE RESPONSABILITE.

DROIT À L'IMAGE (À rayer en cas de désaccord)

Je soussigné(e), autorise la ville de Beaumont-sur-Oise à utiliser et à diffuser l'image de mon enfant sur les différents supports de communication utilisés par la ville (facebook, internet, ...).

PERSONNES À PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM - PRENOM :

TELEPHONE FIXE : TELEPHONE PORTABLE

LIEN PARENTÉ :

URGENCES (À rayer en cas de désaccord)

Je soussigné(e), autorise le responsable de la structure d'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales des services d'urgence) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant atteste l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à fournir aux services municipaux, sans délai et par écrit, toute modification qui intervientrait au cours de l'année scolaire 2019 - 2020.

Beaumont-sur-Oise, le/...../.....

Signature du responsable légal



REGLEMENT INTERIEUR

Qu'est-ce que le C.A.J. ?

Le Centre d'Animation Jeunesse (C.A.J.) est une structure d'accueil et de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans. C'est un lieu de rencontre (jeunes, adultes, professionnels...), d'écoute et de dialogue.

C'est aussi un lieu où les jeunes peuvent être force de propositions.

Le CAJ est une structure municipale gérée par la Ville de Beaumont-sur-Oise et implantée dans les anciens locaux « Les JASMINs », rue pasteur.

Fonctionnement du CAJ

Les horaires d'ouverture du CAJ

En période scolaire :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 16h30 à 19h00	de 13h30 à 19h00	de 16h30 à 19h00	de 16h30 à 19h00	de 13h30 à 19h00

Pendant les vacances scolaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin*	de 9h00 à 12h00				
Après-midi*	de 14h00 à 17h00				

*Les horaires peuvent être modifiés en fonction des actions mises en place.

Tout jeune ayant rempli un dossier d'inscription et signé ce règlement peut venir à l'accueil libre quand il le souhaite.

Durant cet accueil, les jeunes peuvent vaquer à leurs occupations et utiliser le matériel à disposition (cuisine, ordinateurs, billard, babyfoot, table de tennis de table...), dans le plus grand respect des autres et des lieux. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de discuter avec les animateurs d'éventuels projets à mettre en place....

Les activités

Pendant les vacances scolaires, des activités sont proposées tous les jours. Ces activités sont « à la carte » c'est-à-dire que le jeune a la possibilité de gérer son temps libre comme il le souhaite en fonction de ce qu'il veut faire.

Tarification

Une contribution annuelle de 1€ est demandée à chaque jeune (de septembre à août). En échange, chaque jeune aura en sa possession une carte d'adhésion.

En période de vacances, le tarif forfaitaire est de 11 € par semaine.

Toutes annulations d'inscription, de la part du jeune ou de sa famille, devront être faites 48h avant.

Le personnel d'encadrement

La Ville de Beaumont-sur-Oise est responsable du recrutement et de la rémunération du personnel. Les membres du personnel d'encadrement sont recrutés en fonction de leurs diplômes, de leurs compétences et suivant la réglementation en vigueur.

Les conditions d'admission

- Age du jeune : de 11 à 17 ans
- Etre Beaumontois
- Les familles certifient être couvertes par une assurance responsabilité civile
- L'équipe d'encadrement se réserve le droit de faire transporter le jeune au centre hospitalier du secteur et à faire pratiquer tous les soins médicaux et interventions chirurgicales nécessités par son état.
- Le personnel est autorisé à administrer des médicaments aux jeunes uniquement s'il est en possession de l'ordonnance du médecin et des médicaments dans leur emballage d'origine, notice jointe, portant les nom et prénom du mineur
- Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité du jeune et des parents. Le CAJ décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration d'objets appartenant aux jeunes (vélo, jeux, bijoux...)
- Fournir une tenue vestimentaire adaptée aux activités intérieures comme extérieures.
- Lors de l'inscription à une activité, un membre du personnel remet au jeune son programme d'activités, sur lequel seront spécifiés les activités, les horaires et le matériel à prévoir.
- L'équipe pédagogique se réserve le droit d'utiliser les photographies et vidéos dans le cadre de l'illustration du service (presse, site internet de la Ville...), et ce, dans le plus grand respect de la personne (sauf demande expresse des familles)
- **Face au mauvais comportement d'un jeune, l'équipe d'animation se réserve le droit de le convoquer en présence de ses parents pour un rappel à l'ordre. Si aucun changement de comportement n'est observé, le jeune s'expose à une exclusion temporaire ou définitive de la structure d'accueil**

Les interdits

La cigarette est interdite dans les locaux et durant les activités. La consommation d'alcool et de produits stupéfiants est interdite.

Cette entrave au règlement entraînera un signalement à la famille ainsi que des sanctions.

Le dossier administratif

Les parents doivent fournir les pièces suivantes :

- Dossier d'inscription
- Photo
- Certificat médical ou photocopie du carnet de vaccinations.
- Une photocopie de la carte vitale
- Un exemplaire de ce règlement approuvé et signé

L'inscription est prise en compte uniquement quand le dossier administratif est complet.

Le présent règlement est établi pour assurer un cadre de vie agréable au CAJ et doit être respecté par chacun.

Le non-respect du règlement entraînera :

- Une rencontre entre les animateurs et le jeune, et les parents selon la gravité
- Une possible exclusion temporaire ou définitive.

Contact

Centre d'Animation Jeunesse - Rue Pasteur - 95260 Beaumont-sur-Oise

Tél : 01.34.70.44.50

Mail : responsable.sej@beaumontsuroise.fr

Liens utiles : Facebook « CAJ Beaumont-sur-Oise » www.villebeaumontsuroise.fr

Signature du responsable légal :

« Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du jeune :

« Précédée de la mention « lu et approuvé »



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT
NOM : _____
PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
GARCON FILLE

DATES ET LIEU DE SEJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT :
ELLE EVITE DE VOUS DEMUNIR DE SON CARNET DE SANTE ET VOUS SERA RENDUE A LA FIN DU SEJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphhtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracocq					
BCG					

SIL L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE	VARICELLE		ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE	Date :
	OU ^I	NON	OU ^I	NON	OU ^I	NON
COQUELUCHE	OU ^I	NON	OU ^I	NON	OU ^I	NON
ALLERGIES : ASTHME ALIMENTAIRES	oui	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	MÉDICAMENTEUSES	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

AUTRES

AUTRES

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler)

OBSERVATIONS

INDIQUEZ CI-APRÈS :
LES DIFFICULTÉS DE SANTE (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION,
REDUCTION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS A PRENDRE.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS
VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÉSES AUDITIVES, DES PROTHÉSES DENTAIRES , ETC... PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT
NOM
PRÉNOM
ADRESSE (PENDANT LE SEJOUR)
TELEPHONE (ET PORTABLE), DOMICILE :
NOM ET TEL DU MEDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare
exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes
mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :
Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
COORDONNÉES DE L'ORGANISTEUR DU SEJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES